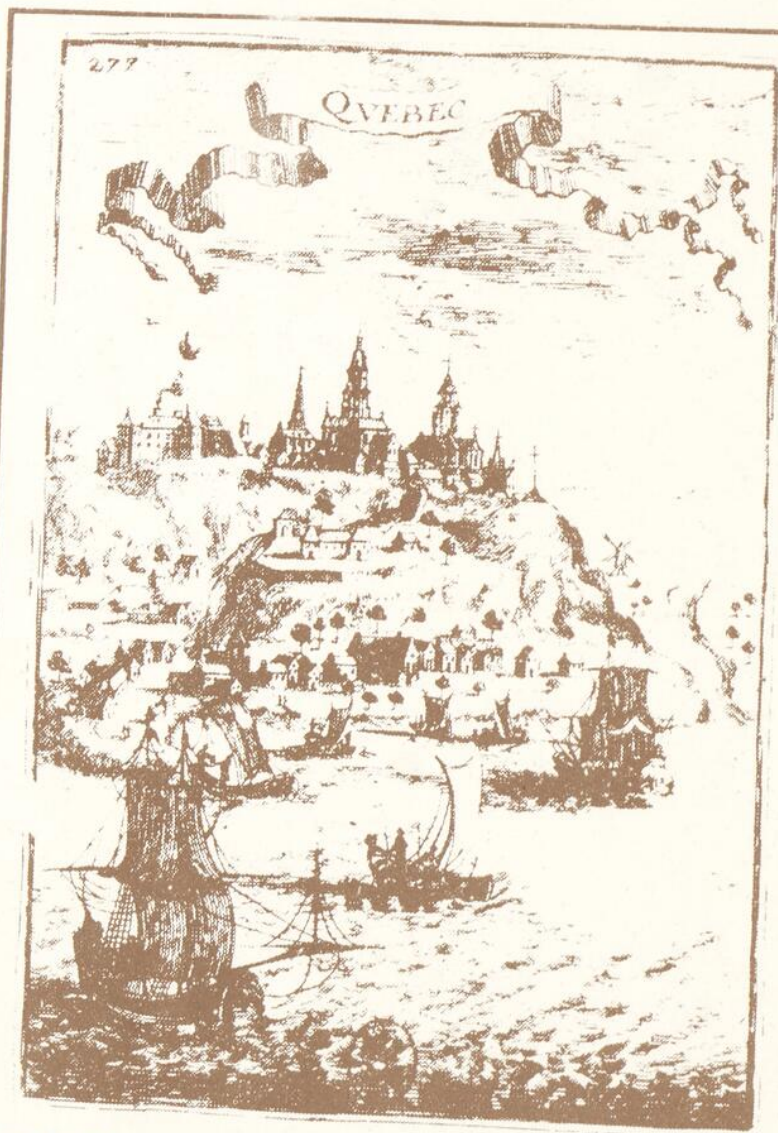


371.829114074

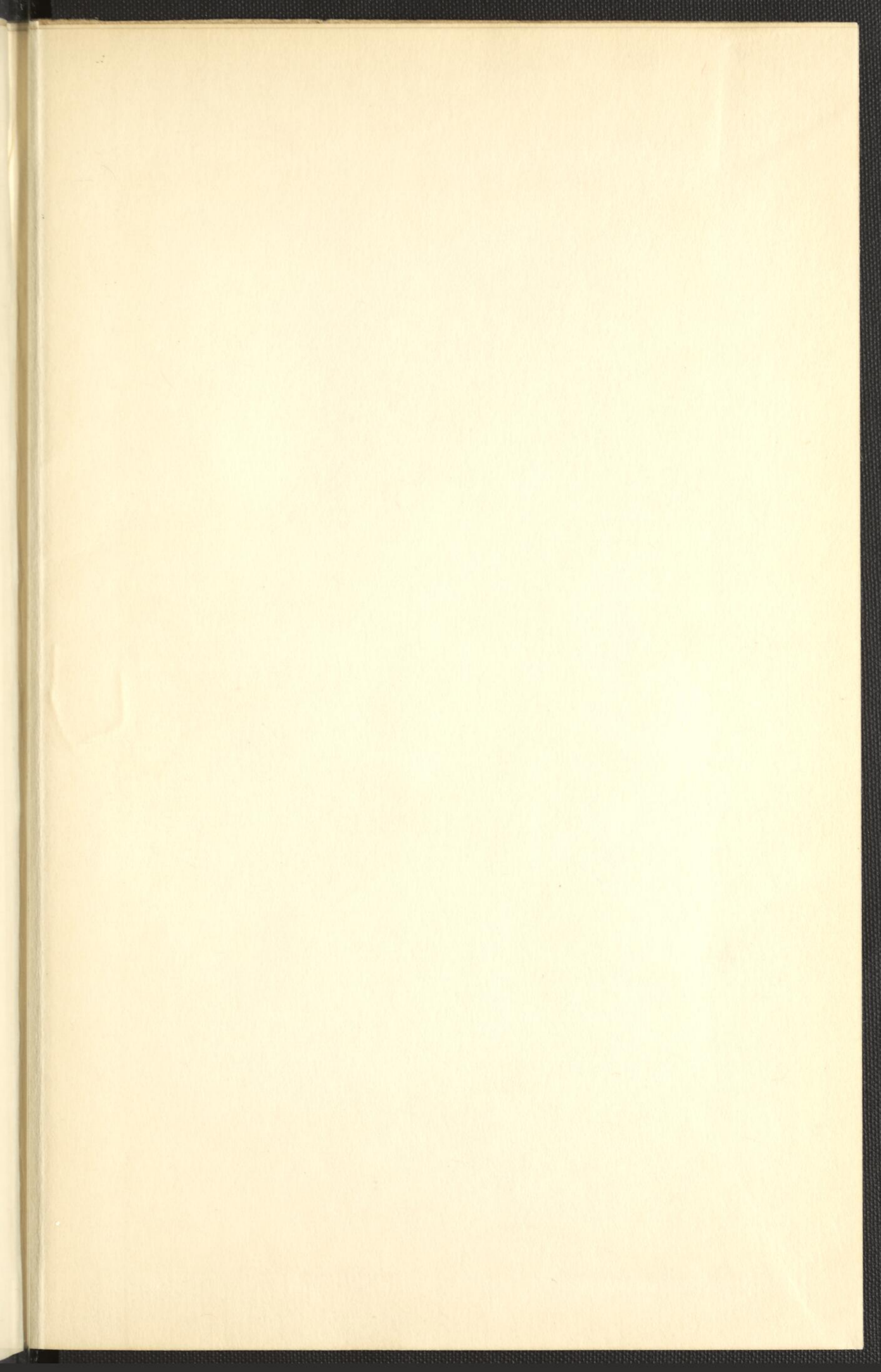
L638f

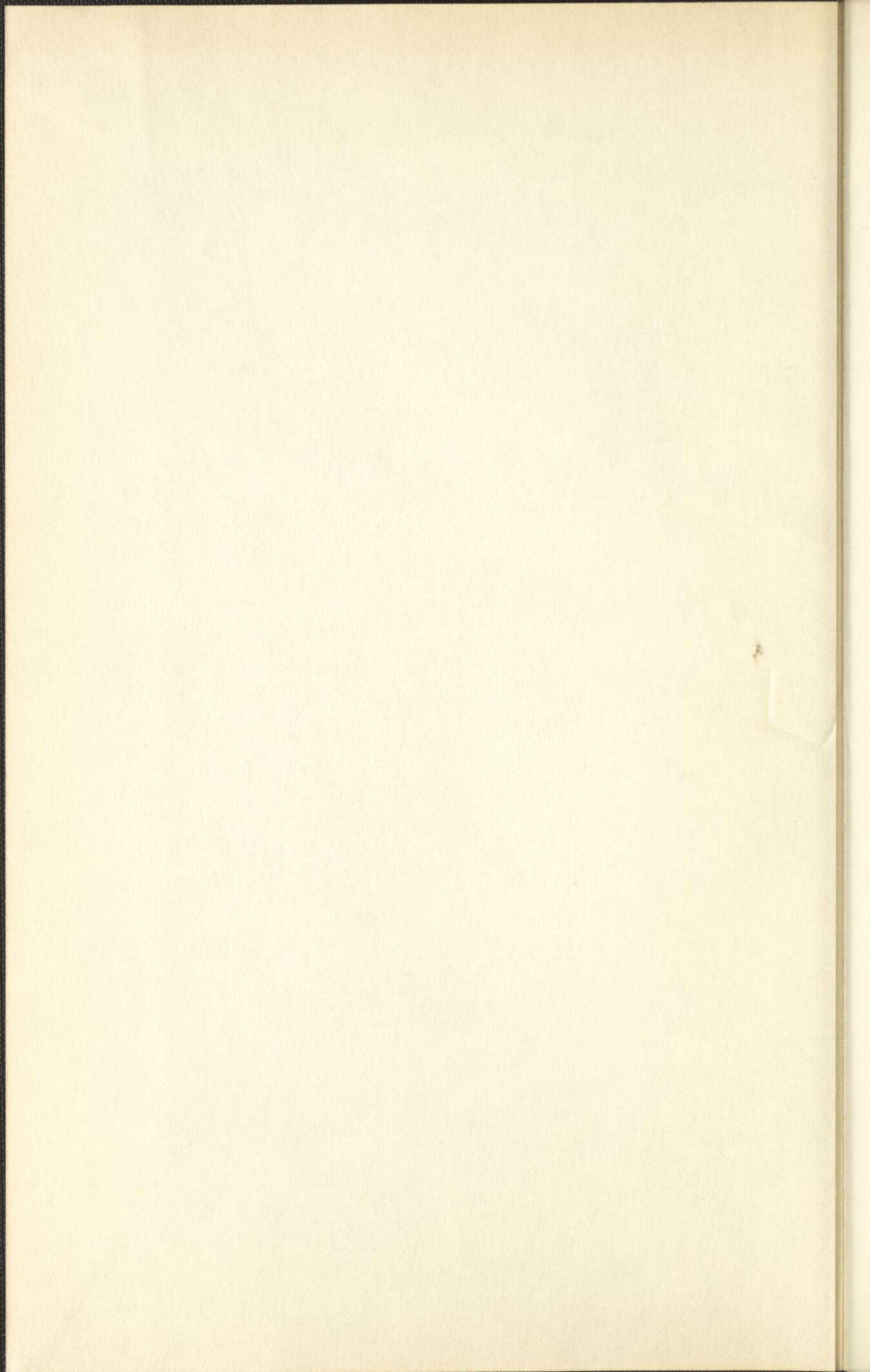
1919

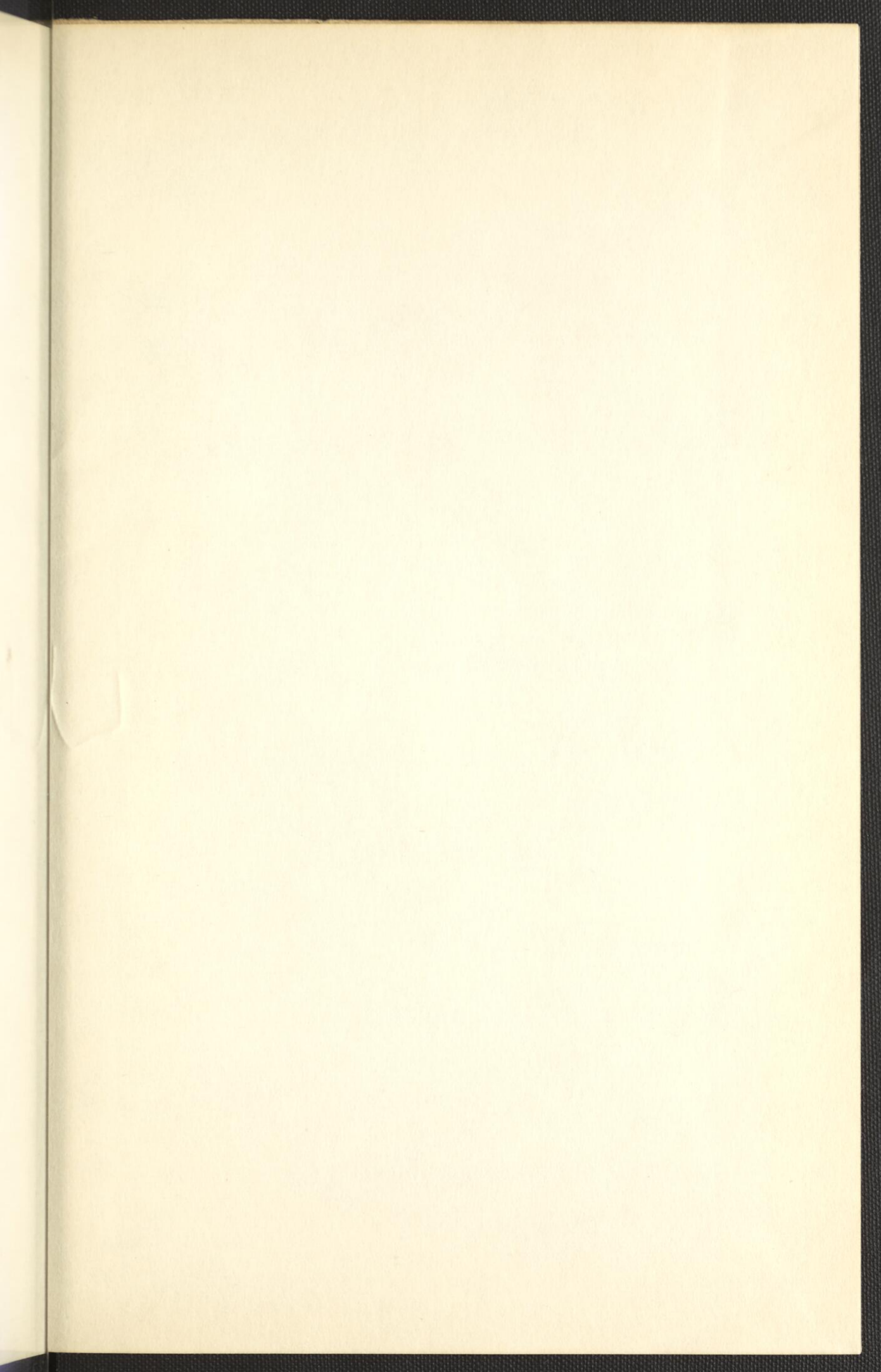
COLLECTION
FRANCO-AMERICANA
(GABRIEL NADEAU)

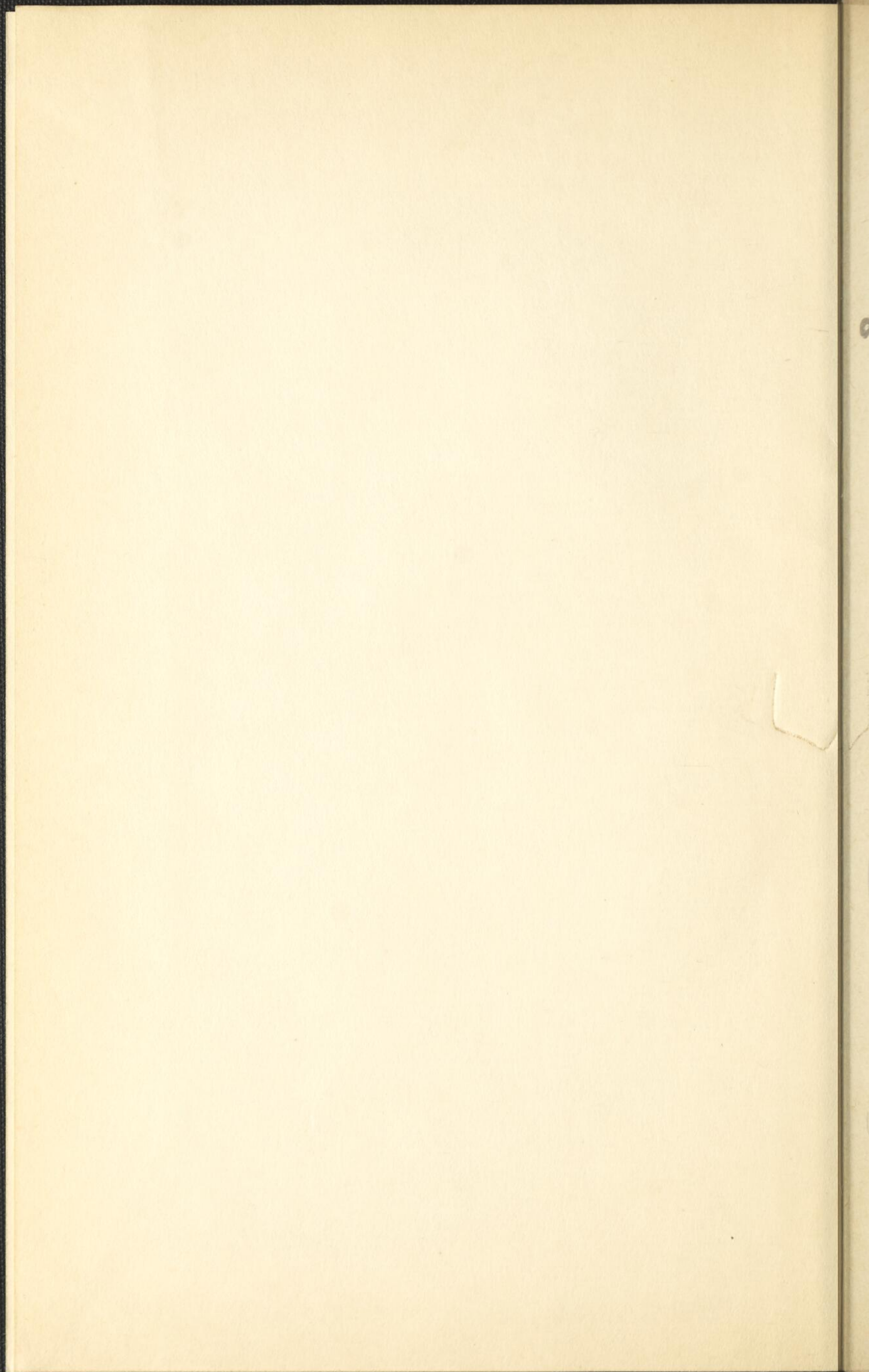


Bibliothèque Nationale du Québec









Le français *dans nos écoles*

Déclarations de M. Wilfrid-J. LESSARD

membre du comité d'américanisation
et du comité de revision des lois scolaires du New-Hampshire.

Déclarations de M. Maro-S. BROOKS

surintendant des écoles d'Exeter et
organisateur des écoles du soir dans
le New-Hampshire.

Plaidoyer de M. l'abbé Henri BEAUDE

Officier d'Académie, assistant aumônier général des Canado-Américains.

6109

TRACT NO 2

— DE LA —

LIGUE DE RALLIEMENT FRANÇAIS EN AMÉRIQUE

1919 (février)
voir L'Action française vol III 1919/
p. 42-136

LIGUE DE RALLIEMENT FRANÇAIS EN AMÉRIQUE

FONDEE LE 23 JANVIER 1919

Mot d'ordre : "TENE QUOD HABES"

Président d'honneur : M. l'abbé G. A. Rainville, Salem, Mass.

Président : M. l'abbé J. J. Richard, Nashua, N. H.

1er vice-président : M. l'abbé J. S. Fortin, Woonsocket, R. I.

2me vice-président : M. l'abbé C. Villiard, Woonsocket, R. I.

Secrétaire-général : M. l'abbé Henri Beaudé, Manchester, N. H.

Asst.-secrétaire : M. l'abbé A. O. Poirier, Manchester, N. H.

Trésorier-général : M. l'abbé Horm. Tétreau, Nashua, N. H.

COMITE DES FINANCES :

M. l'abbé L. J. A. Doucet, Manchester, N. H.

M. l'abbé A. Prince, Woonsocket, R. I.

M. l'abbé L. C. Bédard, Beverly, Mass.

COMITE DES RELATIONS EXTERIEURES :

L'Hon. Adélarde Archambault, Woonsocket, R. I.

M. l'abbé J. A. Fauteux, Woonsocket, R. I.

M. Wilfrid J. Lessard, Manchester, N. H.

COMITE DE CENSURE :

M. Henri d'Arles, Manchester, N. H.

M. l'abbé Geo. Courchesne, S. Th. D., Manchester, N. H.

M. Adolphe Robert, Manchester, N. H.

RC
2068
E8A47
1919

371,829114074

L638f

1919

Une séance mémorable

Le 11 décembre 1918, en réponse à l'invitation du président général des Canado-américains, Mtre Wilfrid J. Lessard, membre du Comité d'Américanisation du New-Hampshire et membre du comité de revision des lois scolaires, se présentait devant l'assemblée des Directeurs de l'Association Canado-américaine, en compagnie de M. Maro S. Brooks, surintendant des écoles d'Exeter et organisateur des écoles du soir dans le New-Hampshire. L'objet de la visite de ces deux messieurs était d'expliquer aux membres de la Haute-Cour ce que l'on entend par le mouvement de l'américanisation dans le New-Hampshire. Mtre Lessard, — qui, soit dit en passant, est un des membres les plus dévoués de notre société — prit la parole le premier.

M. Brooks succéda à M. Lessard et s'exprima en français, qu'il parle avec correction, comme beaucoup d'Américains d'ailleurs.

DÉCLARATIONS DE Mtre LESSARD

Dès le début, le représentant du Comité d'Américanisation du New-Hampshire s'efforce de mettre les choses au point et de définir d'un mot l'objet du comité, qui est que chaque citoyen américain doit pouvoir parler et écrire l'anglais, langue officielle du pays, notre langue légale. Le Comité ne veut pas qu'aucun groupement ethnique renonce à ses traditions ancestrales ni à sa langue maternelle, mais simplement que par-dessus cet apport traditionnel, s'ajoute et se greffe la langue officielle du pays. Le Comité d'Américanisation du New-Hampshire a interprété largement et intelligemment la mesure adoptée en avril 1918, à Washington, à ce sujet. La mesure washingtonienne portait que l'anglais serait la seule langue enseignée dans les écoles primaires. Dans le New Hampshire, on a apporté à ce principe des adoucissements.

Les Américains du New-Hampshire, du moins leurs classes dirigeantes, ne nous connaissaient pas. Dans son contact avec eux, M. Lessard leur a montré qui nous sommes. De ce moment, ils ont ouvert les yeux, ce fut pour eux une révélation, laquelle a orienté leurs idées dans un sens moins exclusif. Le président du Comité d'Américanisation, l'honorable Frank S. Streeter, a avoué qu'il était regrettable qu'il y eût une cloison étanche entre les Américains et les autres groupes ethniques. Mais le travail de M. Lessard a eu un bon résultat social à cet égard. Il admet que les journaux ont interprété à tort la lettre de Monseigneur l'Évêque de Manchester. Tout ce que le comité veut est que certaines matières spéciales soient enseignées purement en anglais, mais aucune de nos écoles ne perdra pour cela son programme de français. Le Comité d'Américanisation tient à ce que le français soit enseigné largement. Et ce que le Comité désire est non pas l'unification linguistique, mais que chaque citoyen parle et écrive la langue du pays. Le programme d'études de nos écoles confessionnelles sera tracé par le surintendant diocésain et un comité de prêtres nommé à cet effet. Pour l'élaboration de ce programme de même que pour tout ce qui a trait à la question, l'honorable M. Streeter a déclaré que l'on pouvait compter sur la sympathique coopération du département de l'Instruction publique du New-Hampshire. Ce département voudrait que les adultes fréquentassent les écoles du soir. M. Brooks, surintendant des écoles publiques d'Exeter, un ami du français, a été chargé de l'organisation des écoles du soir dans tout l'État. Bref, conclut M. Lessard, la langue anglaise doit être le lien qui unira tous les citoyens américains, mais ceci ne signifie pas qu'un groupe quelconque devra pour cela abandonner sa langue maternelle. Et à l'appui de cette affirmation, il cite une déclaration signée par le Président du Comité d'Américanisation, le Surintendant de l'Instruction Publique et le Surintendant diocésain des écoles paroissiales.

DÉCLARATIONS DE M. BROOKS

M. Maro S. Brooks, surintendant des écoles publiques d'Exeter et secrétaire du Comité d'Américanisation du New Hampshire, fut l'orateur suivant. Il s'exprima en

français, langue qu'il manie avec une impeccable correction, comme tous les Américains instruits.

« C'est la première fois, dit-il, que j'ai l'honneur de prononcer un discours en français, devant des Français d'Amérique. J'ai étudié en France et j'ai enseigné le français en Amérique pendant 23 ans. Après ma femme et mes enfants, c'est le français que j'aime le mieux. Le Comité d'Américanisation doit beaucoup aux efforts conciliants de M. Lessard. Celui-ci ayant épuisé la question, il ne me reste plus qu'à ajouter après lui, que nous devons apprendre l'anglais afin de nous mieux comprendre les uns les autres. Et M. Brooks cite une charmante anecdote pour montrer que la connaissance d'une même langue par deux groupes de nationalité étrangère, est parfois bien utile. « Il y a dix ans, dit-il, nous étions à Interlaken, en Suisse, dans une pension où se trouvait une famille russe. Comme nous ignorions le russe et que cette famille ne savait pas l'anglais, nous nous détestions mutuellement. Un jour, une dame de cette famille prononça quelques mots de français. Nous lui adressâmes la parole dans cette langue, qu'elle parlait à la perfection, ainsi que tous les siens. A partir de ce moment, nous devînmes des amis très intimes, et ils nous rendirent de précieux et délicats services. La langue française nous avait réunis. Il y a des Yankees fanatiques qui veulent une langue exclusive pour tous. C'est stupide. Il n'est pas dans l'intention de M. Streeter ou du Comité de supprimer l'enseignement d'aucune langue. Un homme qui parle plusieurs langues vaut plusieurs hommes. Tout ce que le Comité veut, c'est que chaque citoyen devienne plus apte à exercer ses droits et ses devoirs. Nous voulons nous entendre dans les choses communes et essentielles. *Et si quelqu'un veut m'entraîner dans un mouvement tendant à supprimer la langue parlée par l'un quelconque des peuples qui composent ce grand pays, je m'y opposerai énergiquement.* L'enseignement large du français me paraît surtout essentiel. »

Après cette dernière déclaration de M. Brooks, accueillie par de vifs applaudissements, la réponse de M. l'abbé Henri Beaudé, assistant-chapelain général de l'Association, venait en quelque sorte naturellement. Voici en quels termes l'auteur d'*Acadie* s'est exprimé :

Discours de M. l'abbé Henri Beaudé

Monsieur le Président,

Messieurs les Délégués,

Messieurs et chers Collègues,

Le onze novembre dernier fut pour moi, comme pour tout citoyen de ce pays, un jour de grande joie. Enfin, me disais-je, l'armistice est signé. Et cela veut dire la fin de ce monstrueux carnage qui ensanglante les champs de bataille d'Europe et d'Asie depuis plus de quatre années; cela veut dire l'écrasement de l'Allemagne, le triomphe de l'idée sur la force brutale, la victoire définitive du droit, de la civilisation, de la liberté. Nous entrons dans cette ère nouvelle que Rudyard Kipling a annoncée comme le huitième jour du monde, tant elle aura coûté de sacrifices et de sang, mais aussi tant elle sera belle et douce. Enfin, les peuples vont respirer, l'univers, débarrassé de cette barbarie sanguinaire incarnée dans les Boches, va reprendre le cours de ses glorieuses destinées. Oui, le onze novembre 1918 fut pour moi un jour de dilatation de cœur, et je ne pourrai l'oublier.

Hélas ! peu après survenait un événement qui assombrit cet horizon qu'une grande lumière avait rendu si radieux. Comme Bossuet a dit que la sagesse humaine est toujours courte par quelque endroit, faut-il donc que nos joies les plus légitimes et les plus sincères soient ainsi courtes, et qu'il vienne si tôt s'y mêler de l'amertume ? Les mêmes journaux de Manchester qui avaient annoncé, à coups de grandes manchettes, que le monde était libéré de la tyrannie germanique, publiaient, lançaient à tous les échos cette nouvelle stupéfiante que, dans toutes nos écoles du New-Hampshire, l'anglais seul serait désormais enseigné. Mon premier sentiment fut d'éprouver une profonde mélancolie, et aussi de l'étonnement. Je me disais : « Cela paraît bien étrange ! Que les Anglais du Canada veuillent supprimer là-bas toute autre langue que le parler britannique, qu'ils persécutent nos frères assez naïfs pour vouloir rester fidèles à un héritage sacré, — on le comprend. Mais qu'ici, des Américains, citoyens d'un pays qui s'est levé en masse pour aller défendre les droits des petites nationalités à vivre leur vie

propre, et qui s'est fait le chevalier de toutes les causes justes, — veuillent méconnaître le droit naturel qu'ont les divers groupements ethniques dont se compose la nation, à conserver, à cultiver le langage où se reflète leur âme, cela me semble bien étrange, impossible même ! Cela est si peu conforme à ce que l'on attend du large esprit américain. » Et en vérité, les journaux en question étaient allés trop loin; ils avaient voulu faire de la sensation avec un document officiel dont ils ne s'étaient pas donné la peine de peser les termes et de calculer la portée. Aussi durent-ils sans tarder faire machine en arrière, et, dans un *premier-Manchester* d'un parfait équilibre de pensée et d'expression, et signé de trois noms responsables et hautement représentatifs, remettre les choses au point, et crever le ballon d'essai lancé par des *reporters* dont la témérité n'était surpassée que par leur ignorance absolue de la question. Cet article était de nature à alléger notre tristesse. Et depuis, dans des entretiens particuliers avec l'un des membres du comité d'américanisation, nous avons acquis la certitude que nos craintes n'étaient pas fondées. Messieurs les Délégués, vous venez aujourd'hui, de la part de votre comité, nous donner officiellement l'assurance que jamais il n'a eu l'intention bâtarde de réduire l'enseignement primaire à l'anglais; vous engagez sa parole qu'il désire au contraire qu'à côté de l'anglais, en même temps que l'anglais, sur le même pied que l'anglais, la langue maternelle de nos enfants soit enseignée largement et librement dans les écoles que nous avons fondées et que nous entretenons de nos deniers. Certes, nous sommes émus de cette promesse loyale et qui ne tardera pas à se prouver par des faits. Nous vous en remercions du fond du cœur. Mais laissez-moi vous dire qu'elle n'a pas de quoi nous surprendre de la part de véritables Américains, respectueux de toute liberté.

Au reste, — que veut le comité d'américanisation, pour employer un mot bien barbare, ainsi que M. Brooks le disait tout à l'heure ? Quel objet poursuit-il ? Quelle fin a-t-il en vue ? — La voici : l'anglais étant la langue officielle de ce pays, la langue de nos lois, la langue de nos constitutions, la langue des affaires, le comité veut que chaque citoyen puisse l'entendre, le parler et l'écrire. De par les éléments divers qui se trouvent disséminés dans tout cet immense territoire, il résulte que les États-Unis

présentent comme une mosaïque de peuples. L'on peut dire que toutes les races du globe sont représentées au sein de la nation. Or, comment opérer la synthèse de tous ces facteurs ethniques, si ce n'est pas une langue commune, permettant aux groupements les plus hétérogènes de s'entendre et de fraterniser? L'anglais doit donc être le grand moyen de communication entre les citoyens de ce pays. Il faut que la parole du Président de la République soit comprise d'un bout à l'autre du territoire, si l'on veut que l'impulsion qu'il est chargé d'imprimer à tous les rouages ne se heurte pas à des obstacles imprévus. Il faut que nos législateurs puissent compter que les lois qui nous régissent n'auront pas besoin, pour être connues de tous, d'interprètes ou de truchements. Comment les citoyens feront-ils actes de citoyens, en accompliront-ils les devoirs, en exerceront-ils les droits, s'ils ne connaissent pas la langue dans laquelle toutes les affaires politiques se transigent?

Or, c'est là une idée tout à fait louable, un but parfaitement sensé et légitime. Et laissez-moi vous dire, messieurs, que, pour ce qui est de nous, Franco-Américains, nous n'avons pas attendu à ce jour pour nous y conformer; bien avant que votre comité mette en branle son action, nous nous sommes pliés d'un commun accord aux justes exigences de ce milieu sur les points essentiels. Et par exemple, non seulement nous avons toujours fait acte de bons citoyens, particulièrement dans les récents événements, en contribuant largement aux œuvres de guerre, en versant généreusement l'impôt du sang pour faire triompher la noble cause que le pays avait épousée à côté des alliées, — notre Président-général en sait quelque chose, lui qui a perdu au front son fils unique, — mais encore nous avons devancé vos vues et vos intentions en apprenant l'anglais et en le faisant enseigner à nos enfants. Nos enfants savent l'anglais, et je dirai même qu'ils le savent peut-être trop. Le résultat de l'expérience que j'ai acquise dans les divers centres les plus importants de la Nouvelle-Angleterre est que nos petits Franco-Américains, les générations qui poussent et qui sont l'espoir de l'avenir, apprennent l'anglais avec une facilité étonnante, et le parlent de si bonne heure, et tellement bien, que cela a de quoi nous inquiéter. Souvent, nous avons dû les avertir qu'ils ne devaient pas oublier qu'avant

tout ils étaient de race française, qu'ils devaient se souvenir que la langue qui doit primer dans leurs affections était la langue de leurs pères. D'où vient donc que nos enfants apprennent si facilement l'anglais, quand les enfants des autres races qui habitent ici et avec lesquelles les nôtres sont en contact, se montrent si obtus quand il s'agit d'apprendre le français? — Un bon canadien, à qui la question était posée, répondait simplement : « *Mais ne voyez-vous pas que c'est parce que les petits irlandais et les petits américains n'ont pas la tête assez forte?* » Cette solution ne manque pas d'*humour*, pour employer un mot qui fut français avant de passer dans le vocabulaire anglo-saxon où il a fait fortune. Mais je ne crois pas qu'elle soit l'expression de la vérité. Non, la vérité n'est pas en ceci que nos enfants ont la supériorité de l'intelligence, — quoiqu'ils ne le cèdent à personne pour les qualités de l'esprit, — la vérité est dans cette thèse, d'une justesse absolue, irrécusable, et développée au long, avec preuves à l'appui, dans l'ouvrage magistral de Monsieur Jusserand, ambassadeur de France auprès les États-Unis, et intitulé « *Histoire littéraire du Peuple anglais* ». M. Jusserand démontre ce point d'histoire à savoir : que la langue anglaise est née de la langue française. Pendant les trois siècles qui ont suivi la conquête de l'Angleterre par les Normands, le français a été parlé, non seulement à la cour et parmi les nobles, mais dans toute l'étendue du royaume. Et n'est-il pas également prouvé que toute l'Écosse s'était *francisée* d'elle-même sous la douce et pacifique influence de l'infortunée reine Marie Stuart? Puis, par l'effet d'une de ces évolutions mystérieuses qui sont à la base de tous les parlars des peuples modernes, le français qui régnait et florissait en Grande-Bretagne a subi peu à peu une lente transformation; il a en quelque sorte été jeté dans le creuset populaire et y a rencontré un apport plutôt faible de mots saxons; et c'est du mélange, de la fusion de ces deux idiomes qu'est sorti ce que l'on appelle l'anglais. Mais le français a prédominé dans la création de ce nouveau verbe qui est venu varier la physionomie linguistique de l'Europe. L'anglais est en puissance du français. Et de même que les plus grands philologues, un Ferdinand Brunot par exemple, définissent ainsi le français : « *Le français, c'est du latin parlé* », nous pouvons définir ainsi l'an-

glais : « *L'anglais, c'est du français prononcé différemment.* » Dans le vocabulaire anglais, l'on compte jusqu'à 25,000 mots qui ont été empruntés au nôtre et qui ont passé dans le parler britannique sans presque subir de modification. En sorte que la langue anglaise est tributaire de la nôtre, et qu'elle dépend de la nôtre dans son existence et sa formation. Et ceci explique que celui qui sait le français puisse si facilement apprendre l'anglais. Possédant le français, il maîtrise les éléments, les principes desquels l'anglais a jailli, il est à la source de ce parler, et, pour arriver à le connaître, il n'a plus qu'à se laisser aller au courant et qu'à descendre avec le flot originel. De même que celui qui sait le latin tient la clef qui lui permet de pénétrer de plain-pied dans l'édifice du français, de même celui qui sait le français a l'instrument qui lui ouvre les portes de l'anglais. Et l'on remarque que tous ceux des écrivains anglais qui se sont donnés une culture française ont une maîtrise de leur langue qui leur confère une supériorité éclatante sur les autres. Et pourquoi ? si ce n'est parce qu'ils se sont donné la peine de remonter à la source même de leur langage et de leur art. Voici deux nations germaniques : l'Angleterre et l'Allemagne. L'une produit son plus grand poète — Shakespeare, — arrive à la suprême efflorescence de son génie national dès l'époque de la Renaissance ; — l'autre ne produit le sien — Goëthe — que trois siècles plus tard, à la fin du XVIIIe. — Pourquoi le développement intellectuel de l'une a-t-il été si hâtif, et pourquoi l'autre a-t-elle été si lente avant d'atteindre au sommet ? La raison en est que l'Angleterre, grâce à la conquête normande, a été pénétrée de bonne heure de ce génie latin qui a mis en effervescence le génie national ; dans ce contact prolongé avec une civilisation héritière de toutes les richesses classiques, son âme s'est réveillée, assouplie, ouverte à la Beauté antique, et, à une heure donnée, Shakespeare a paru qui a incarné et synthétisé tout ce que la race saxonne devait au monde gallo-romain. Tandis que l'Allemagne, qui n'avait pas eu cette chance de subir les infiltrations lumineuses et excitatrices d'un génie supérieur, l'Allemagne abandonnée à sa lourdeur native, n'a donné sa plus belle fleur de Beauté que des siècles plus tard.

Cela étant, je dis que votre comité, messieurs, n'arrivera jamais plus sûrement et plus directement à ses fins,

— répandre la connaissance de l'anglais, langue officielle du pays, — qu'en nous laissant bien libres d'enseigner à nos enfants le français, tout comme auparavant, et même plus largement encore. Vous avez protesté de vos bonnes intentions sur ce point. Nous acceptons votre parole comme étant celle d'hommes d'honneur. Mais vous nous permettrez de dire que cette parole doit se traduire par des faits. Ce n'est pas tout de nous assurer que vous ne voulez pas que le français, ni aucune langue propre aux divers groupements ethniques, soit bannie de nos écoles confessionnelles. Si d'autre part vous chargez le programme scolaire d'une si grande multiplicité de matières à être enseignées en anglais seulement, où prendrons-nous le temps de glisser le français au milieu de tout cela ? Les heures de classe sont limitées, et limitée aussi est la capacité réceptive du cerveau de nos enfants. Comment pourront-ils absorber le français s'ils sont déjà saturés de notions purement anglaises ? Et quelle affection garderont-ils pour le français, langue de leurs pères, si, dans ces années premières où les impressions sont si vives, où l'âme de l'enfant est si malléable, l'on agit de façon à leur faire croire que la langue française n'importe pas, que ce n'est qu'une superfétation, une chose de luxe dont on peut se passer ? Vous nous dites que vous voulez que le français soit enseigné ? Pour Dieu, Messieurs, laissez-nous-en le temps et la faculté. Nous ne voulons pas l'enseigner à la dérobée, fenêtrés et portes closes, en nous cachant comme on se cache pour faire une mauvaise action ; nous voulons l'enseigner ouvertement, officiellement,* en nous faisant gloire, de par un droit qui n'a pas été écrit de main d'homme, et qui est gravé en caractères indélébiles au fond de notre cœur et qui s'appelle le droit naturel. Vous le voulez aussi ? Encore un coup, laissez-nous alors équilibrer les programmes d'études de façon que la justice naturelle soit sauvegardée, de façon que vos promesses loyales ne soient pas un leurre, et que nos légitimes revendications ne se heurtent pas non plus à une impossibilité pratique.

D'ailleurs, le moment serait bien mal choisi, en vérité,

(*) A cet endroit du discours, M. Brooks applaudit et s'écria : "Oui ! oui ! ouvertement, officiellement, tout comme l'anglais !"

pour mesurer la part due au français dans l'instruction officielle. Quand les grandes universités américaines, Harvard, Yale, Princeton, Columbia, réorganisent leur enseignement sur les bases du français, constatent que la négligence apportée à cette étude dans le passé a été pour elles une cause certaine d'infériorité dans le domaine de l'intelligence, quand tous les collèges entrent dans ce mouvement, quand l'avenir du français ne s'est jamais présenté sous des couleurs plus brillantes, serait-ce le temps pour les hommes d'État du New-Hampshire de parler, sinon de le supprimer, du moins de le réduire à une si petite proportion que cela équivaldrait à rien ? Ce serait rétrograder de 150 ans ; au lieu de marcher avec son époque, ce serait retourner vers une sorte de barbarie. Dernièrement, en plein parlement britannique, il était question de la reviviscence du gaélique en Écosse et en d'autres parties du royaume. Cela souleva un débat d'un extrême intérêt. La majorité des membres se montra sympathique et favorable à un retour vers ce parler national. Dans un discours, un député éminent prononça ces paroles qui firent sensation : « Il faut aider à ce mouvement sauveur, car il n'y a rien de plus triste au monde que la mort d'une langue. » Eh bien ! Messieurs, il n'appartient pas au New-Hampshire ni à aucun des États de cette Grande République d'offrir au monde ce triste spectacle de la mort d'une langue, spécialement d'une langue comme le français, — qui n'est pas en ces milieux une *langue étrangère*, vous nous permettrez de l'affirmer en nous basant sur l'histoire, et pour laquelle nous réclamons un traitement de faveur et un régime de parité avec l'anglais, dans nos écoles à nous, du moins. Bien avant l'anglais, le français était parlé dans toute l'étendue de ce territoire, sur les lèvres de nos découvreurs, de nos pionniers, de nos apôtres. Et n'est-ce pas la France, la France de Louis XVI, qui a aidé les États-Unis à conquérir leur indépendance ? Sans le concours officiel de cette grande nation, la naissance de notre République américaine eût été à tout le moins retardée de vingt-cinq ou cinquante ans peut-être. C'est le geste de la France qui a fait éclore dans le champ de notre drapeau les étoiles de la liberté. Eh bien ! nous, authentiques descendants de français, nous avons le droit que l'on se souvienne de ce que l'on doit à notre première mère, et

que l'on nous laisse libres d'apprendre à nos enfants le langage d'un peuple qui fut, pour les Américains, le peuple libérateur. C'est tout ce que nous voulons. Si, pour l'obtenir, il fallait lutter, la lutte nous trouverait debout. Mais, puisque ce pays est né de la liberté, et que, pour l'univers entier, il symbolise la liberté, nous avons confiance qu'il ne voudra pas nous opprimer dans l'exercice d'une liberté qui nous est aussi chère que notre âme et que notre vie : conserver notre langue !



L. U.
sommes
se pose
ou ne p
prépare
s'en vien
garde, le
sophisme
ricanisme
noble
à courir

II.
que de
le con
commu
venues
riser l'e
metions
la cobie
toute l'e
rogene
quemen
insulte
déraison

III.
nécessité
tatives
tromper
che; mo
fils et d
jours ne
raient q
l'anglais

Ligue de Ralliement français en Amérique

I. L'heure est grave pour tous les Français d'Amérique. Nous sommes menacés dans nos intérêts les plus chers. Le problème qui se pose devant nous peut se définir à l'aide des mots célèbres : Etre ou ne pas être. Un vaste mouvement d'anglicisation par l'école se prépare : en certains milieux, il est déjà lancé. La vague d'assaut s'en vient, et ses larges ondulations balayeront, si nous n'y prenons garde, le trésor sacré de notre langue maternelle. C'est au nom d'un sophisme que se fait cette campagne : Sous prétexte de nous "américaniser", l'on veut nous frapper de mort; et jamais peut-être le noble mot de patriotisme n'aura été davantage profané, car il sert ici à couvrir un plan qui est la négation pure et simple de ce sentiment.

II. Que, dans un pays où l'anglais est la langue officielle, la langue de la politique et des affaires, il faille apprendre l'anglais, nous le concédons, et nous l'avons d'ailleurs toujours fait. Qu'une langue commune serve de terrain d'entente entre les diverses races qui sont venues chercher aux Etats-Unis la paix dans la liberté, et puisse favoriser l'éclosion et l'expansion d'un état d'esprit national, nous l'admettons également. Mais que, pour arriver à cette fin légitime, — la cohésion en faisceaux des forces ethniques variées disséminées dans toute l'étendue du territoire américain, — chacun des éléments hétérogènes doive renoncer à la langue de ses pères pour s'en tenir uniquement et absolument au seul parler anglais,—voilà le sophisme qui insulte au bon sens; et toute mesure basée là-dessus est à la fois déraisonnable, injuste, oppressive.

III. En conséquence, nous, Français d'Amérique, reconnaissons la nécessité d'organiser une résistance pacifique, ferme, loyale, aux tentatives d'assimilation qui se voilent sous des apparences illogiques et trompeuses. Notre patriotisme a toujours été au-dessus de tout reproche; notre fidélité au drapeau étoilé a été scellée dans le sang de nos fils et de nos frères; notre adaptation à la langue anglaise s'est toujours accomplie avec une facilité qui a étonné ceux-là seuls qui ignoraient que, la langue française étant la source et comme la racine de l'anglais, savoir le français donne la clef du parler anglais. Quant

à renoncer à cultiver notre langue maternelle dans nos écoles, quant à la supprimer de notre enseignement primaire, cela, "non possumus", nous ne le pouvons pas, pour toutes sortes de raisons : ce serait abdiquer notre âme, nos traditions, notre passé; l'apostasie sur ce point entraînerait l'apostasie religieuse, ou en tout cas une grave diminution de nos convictions catholiques, "notre langue, pétrie de catholicisme, étant la gardienne de notre foi"; les Etats-Unis eux-mêmes perdraient à cet abandon, parler deux langues valant mieux qu'en parler seulement une, et la langue française étant considérée unanimement comme la plus riche et la plus glorieuse de toutes les langues modernes, comme la langue de la diplomatie et des relations internationales, comme la plus haute expression de la civilisation humaine.

IV. Nous ne pourrions pas, sans honte, sans nous abaisser à nos propres yeux, souscrire à l'abdication; et le pouvoir public ne pourrait non plus légiférer en ce sens, et d'une manière absolue, sans violer le "droit naturel", et par suite sans "outrager notre conscience", sans porter atteinte à la vraie liberté dont le drapeau américain est le symbole, sans renier l'idéal au nom duquel ce drapeau a traversé les mers et est devenu pour tous les peuples un signe d'espérance, de libération et de salut.

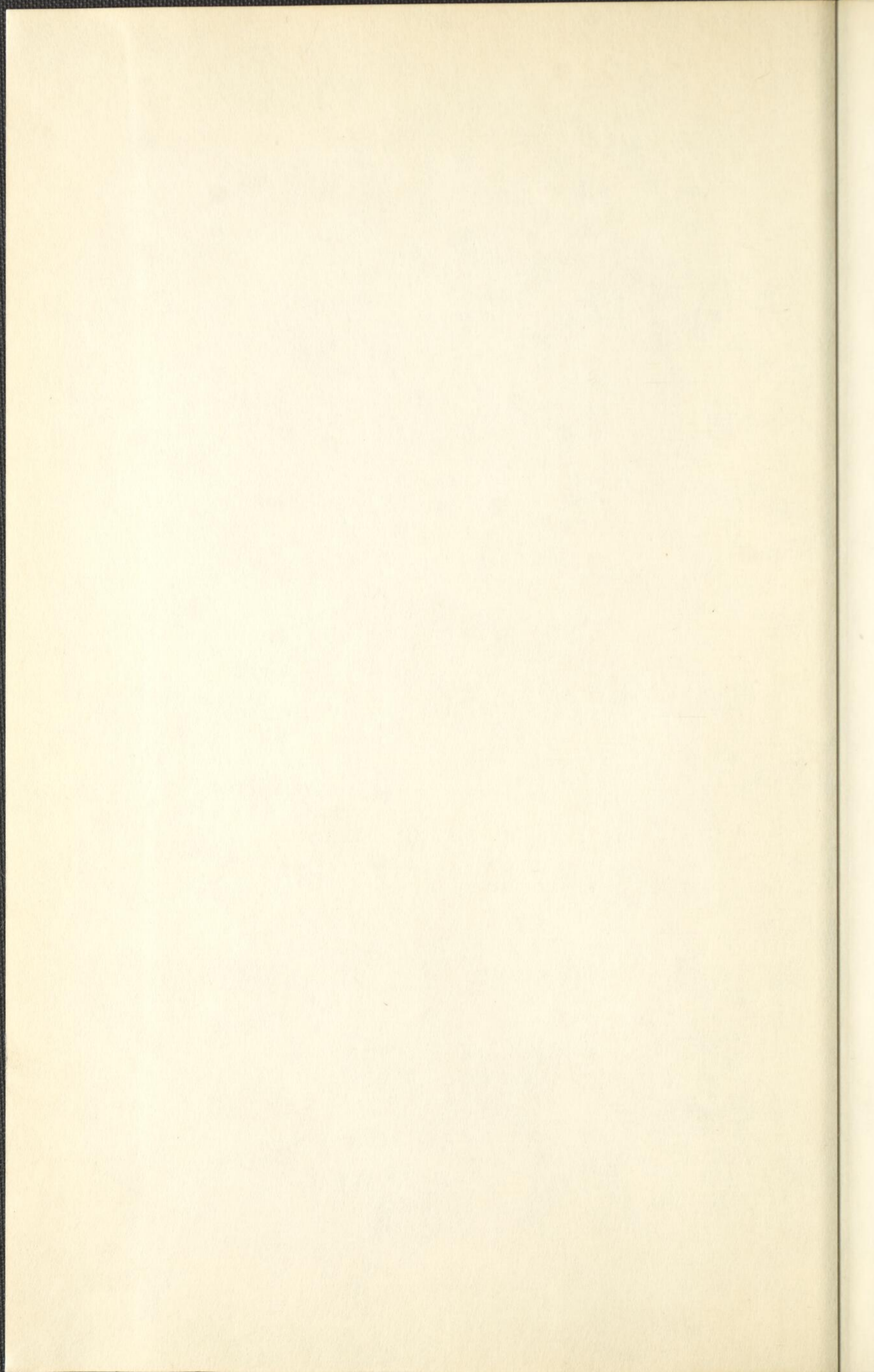
V. Forts de nos droits imprescriptibles, nous avons fondé la "Ligue de Ralliement français en Amérique", pour les affirmer respectueusement et clairement en face de tous, pour travailler à les restaurer là où ils ont été méconnus, à les maintenir et à les affermir là où ils nous sont encore assurés, à empêcher qu'on y touche là où l'on n'a pas encore osé le faire.

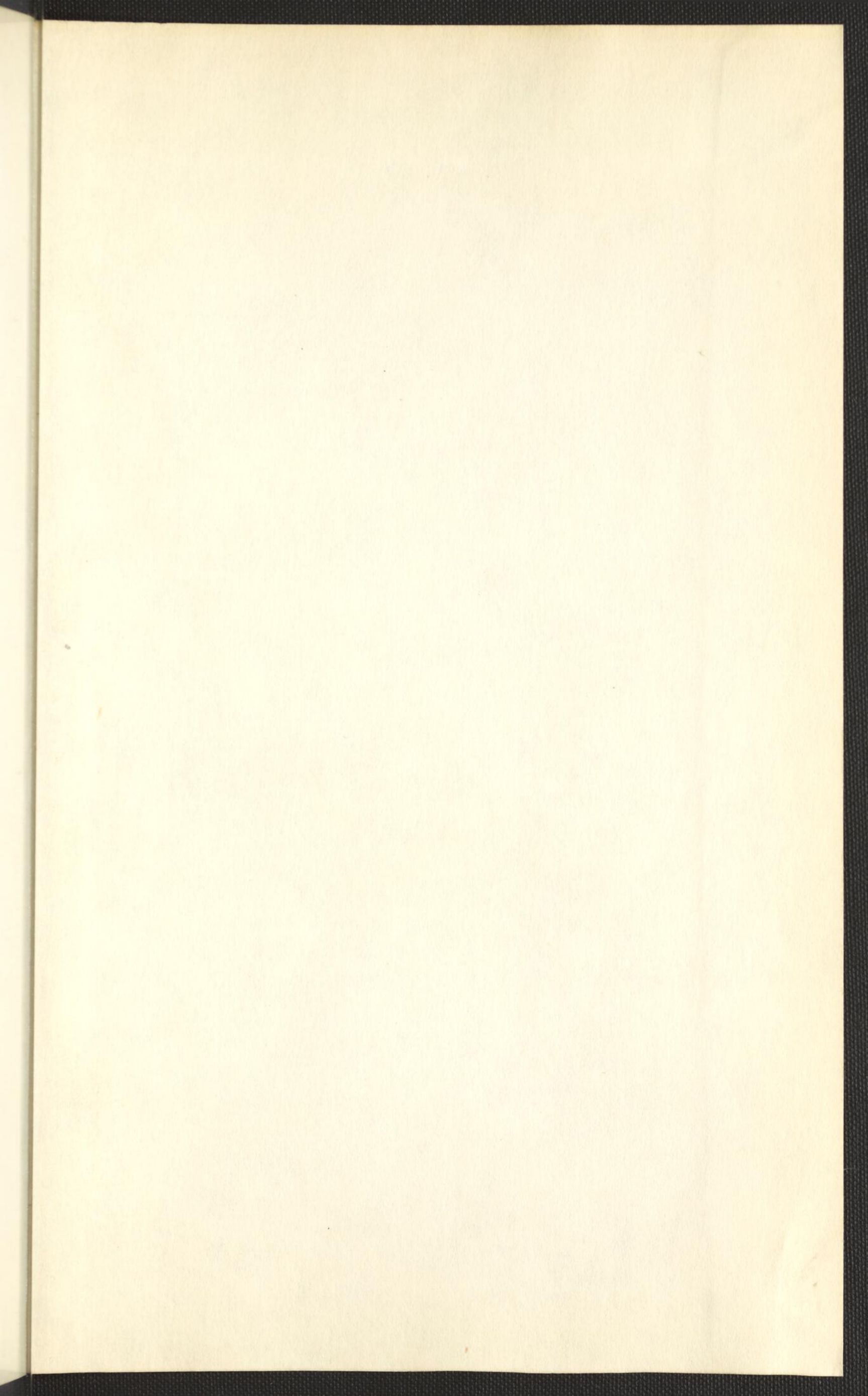
VI. En attendant que le développement de notre oeuvre nous fournisse des moyens d'action plus nombreux et plus étendus, notre apostolat s'exercera sous forme de "tracts" populaires, traitant sous leurs divers aspects les questions les plus pressantes, et les plus essentielles à la conservations d'un héritage complexe et sacré, qu'"aucune puissance au monde n'a le droit de nous ravir", et qu'"aucune puissance ne pourra nous enlever effectivement", pour peu que nous sachions nous défendre à la lumière des principes éternels.

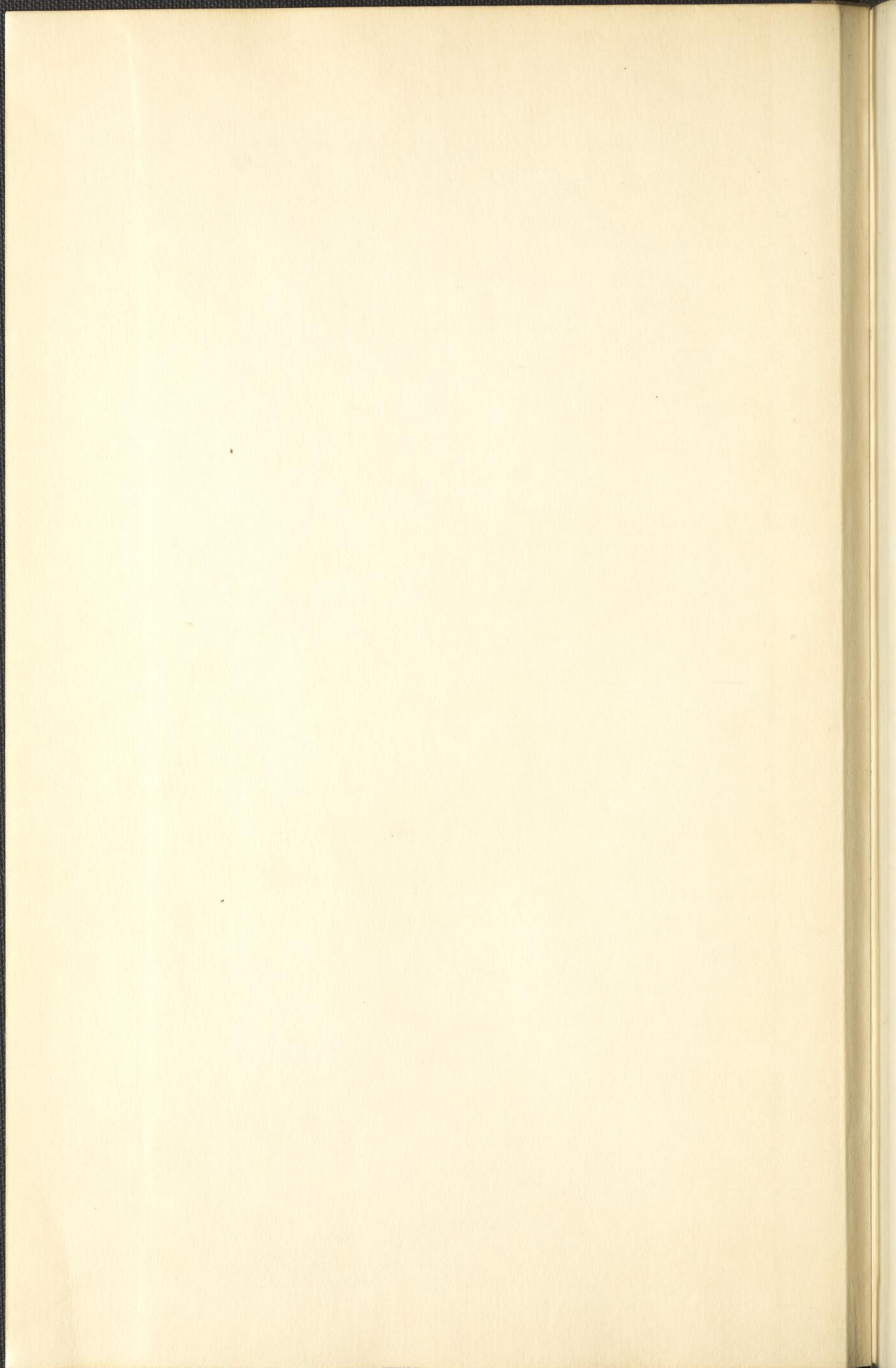
VII. La signature du feuillet ci-joint, et son renvoi au bureau central, constitueront l'enrôlement dans la "Ligue de Ralliement français en Amérique", et l'engagement personnel de promouvoir, par tous les moyens légaux et légitimes, l'oeuvre pour laquelle elle a été fondée. Afin de procurer l'impression et la diffusion de plus en plus large des "tracts", tout membre de la "Ligue" est prié de vouloir bien faire parvenir à notre Trésorier-général, en même temps que la feuille d'enrôlement, une contribution dont le montant est laissé à sa générosité et à son patriotisme.

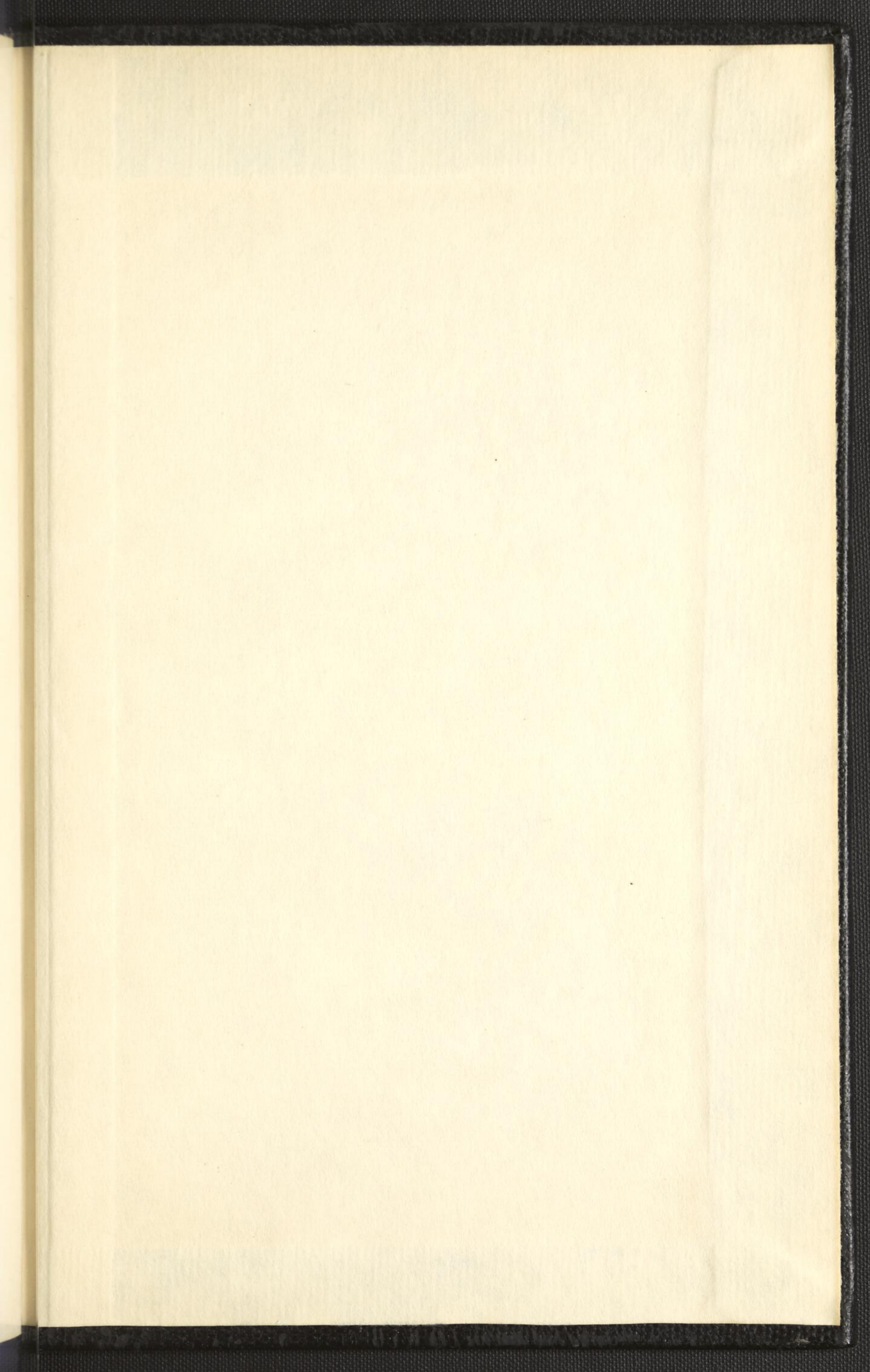
Pour la "Ligue de Ralliement Français en Amérique",

LE COMITE EXECUTIF.









BNQ



000 554 198